



Communiqué de presse

14 avril 2021

Les comptes 2020 sont fortement impactés par la conjoncture

La situation sanitaire combinée aux effets de la dernière réforme fiscale (RFFA) a affecté les comptes 2020 de la Ville de Genève. Le déficit de 47,1 millions de francs est ramené à 17,1 millions après le prélèvement de 30 millions à la réserve conjoncturelle. Les investissements se situent légèrement au-dessus de la jauge prévue au budget.

Les comptes 2020 de la Ville de Genève ont été bouclés avec un déficit de 47,1 millions de francs au lieu des 29,8 millions initialement prévus, sur un budget de près de 1,2 milliard. Les charges sont plus élevées qu'escompté alors que la plupart des rentrées non fiscales sont en deçà du budget. Cette situation est liée aux effets conjugués de la diminution des revenus découlant de l'entrée en vigueur, en 2020, de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) et de la crise sanitaire en lien avec le COVID-19, dont l'impact brut a été évalué à 56 millions. Après le prélèvement de 30 millions, comme prévu, à la réserve conjoncturelle, le déficit est réduit à 17,1 millions. « Cette crise a montré que les villes sont en première ligne pour agir. Nous avons joué notre rôle en assurant les subventions et les prestations à la population et en soutenant notre tissu économique, indique Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement. Les conséquences financières du COVID-19 ne sont pas anodines mais l'administration a su faire face aux enjeux en adaptant son action à cette situation extraordinaire. »

Des revenus stables

Dans ce contexte, la Ville de Genève a pu s'appuyer sur des revenus stables (+9,2 millions), qui s'élèvent à 1,19 milliard. Les rentrées liées aux impôts sur les personnes physiques sont sensiblement supérieures aux prévisions (+40,9 millions), différence essentiellement due à des correctifs concernant les années précédentes. Les revenus liés aux impôts des personnes morales sont, à l'inverse, en deçà des prévisions (-11,9 millions). En lien avec la situation sanitaire, les comptes sont impactés par des renoncements de revenus et des revenus non perçus conséquents (-9 millions liés aux taxes et redevances du domaine public, -3,8 millions d'exonération de loyers pour les locaux commerciaux, -5,9 millions de taxes d'utilisation et de prestations de services).

Des charges extraordinaires

Les charges nettes, supérieures de 36,5 millions au budget prévu, atteignent 1,23 milliard. Le traitement du personnel, qui représente 40,6% du montant total, reste en ligne avec le budget. Les charges de transfert (composées principalement de subventions), qui correspondent à 29,4% des dépenses de la Ville de Genève, présentent un écart de 14,6 millions par rapport au budget. Cette différence inclut 6,6 millions pour la petite enfance et 2 millions pour la culture, en lien avec les fermetures engendrées par la première vague de COVID-19. L'augmentation des charges est en grande partie due à la baisse du cours des actions de la BCGe pour un montant de 21,4 millions.

Des investissements conformes aux attentes

Les investissements nets se chiffrent à 139,4 millions de francs, soit légèrement au-dessus de la jauge prévue (130 millions). Ils concernent plusieurs grands projets comme la Comédie de Genève (14,9 millions), le complexe des Minoteries (13,1 millions), l'Ecole de Pâquis-Centre (11 millions) ou encore le Pavillon de la danse (4,8 millions). L'année 2020 aura été marquée par un ralentissement des investissements dû concomitamment à la mise en service d'équipements majeurs en 2019 et à une baisse du rythme des travaux dû au COVID-19.

Utilisation de la réserve conjoncturelle

Conformément au règlement voté par le Conseil municipal en 2017, le Conseil administratif propose d'utiliser, comme initialement planifié, 30 millions de francs de la réserve conjoncturelle constituée en vue d'anticiper les déficits budgétaires prévus de 2020 à 2024. Après ce prélèvement, le niveau de la réserve s'élève à 110 millions de francs.

Contact pour les médias :

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle
022 418 22 40 ou 078 760 97 97 – anna.vaucher@ville-ge.ch